

TERRES ET SEIGNEURS



EN DONZIAIS

MOULINS ET FORGES

FORGE DE LA CHAUSSADE (COSNE)



Site des anciennes forges de Cosne, au confluent du Nohain

Les forges de Cosne - dites aujourd'hui « Forges de la Chaussade » - du nom de Pierre Babaud de la Chaussade qui les développa au XVIIIème siècle -, ont été installées à la place d'anciens moulins sur le dernier bief du Nohain, qui se jette alors dans la Loire à sa puissance maximale.

Elles ont été créées par **Hélie Grégoire, armurier à Cosne (+ 1693)**, fabriquant de mousquets, arquebuses et canons, de 1666 à 1671 ; un bâtiment en pavillon, de vingt deux mètres sur dix, a été construit à la place des moulins qui occupaient la rivière. Certains avaient appartenu aux cisterciens de **Roches** (près Myennes, *voir cette notice*). Grégoire lègue l'établissement à son fils Claude, plus tard sgr de la Tour et de Port-Aubry – *voir cette notice* -, à l'origine maître horloger à Paris.

Claude Grégoire, est le fils aîné de Hélie Grégoire « marchand maître armurier », « maître arquebuzier », « entrepreneur de la manufacture des mousquets à faire pour sa Majesté en cette ville » et enfin « ingénieur et entrepreneur pour le Roy des gros canons de fer battu » (Bouthier, 1996) et de **Perrette Chenille**. Baptisé le 8 septembre 1653, il séjourne d'abord à Paris, où il est installé « maistre orlogeur » dans le quartier Saint-Eustache (1680). Aux environs de mars 1695, il demeure au Palais Royal, rue Saint-Honoré. On le retrouve « orlogeur de Mgr le duc de Chartres » (futur duc d'Orléans et plus tard Régent (février 1696).

Le 12 mai 1697, il obtient un « *privilege pour une machine qui fait connoitre la quantité d'eau ou de vin qu'on tire ou qu'on remet dans un tonneau* », et un peu plus tard dans le même mois un autre privilège lui sera accordé « *pour un instrument appelé vinomètre, au moyen duquel on connoist ce qui a esté tiré d'un muid de vin et ce qui peut y avoir esté remis* ». Aucun croquis n'étant annexé aux brevets officiels, il est difficile de se faire une idée concrète des instruments et de leur originalité. Est-ce à cette époque qu'il a réalisé la « *pendulle sonnante faite à Paris par Gregoire dans sa boitte de Chine en marqueterie à colonnes et ornements de cuivre sur son pied en consolle de bois avec un thermomètre et un baromètre* » et la « *petite montre à boiste d'or et pendulle faite à Paris par Gregoire dans son estuy de chagrin et chaînette d'or* ».

Entre-temps **il avait hérité du haut-fourneau de Cosne** après le décès de son père le 24 décembre 1693, il a donc regagné Cosne. Le 4 mars 1695, associé avec **Louis Henri Berthelot, comte de Saint-Laurent**¹, impliqué dans la Ferme générale des poudres, et François Coustain écuyer, sieur de Beaumont², il prend à

¹ **Louis-Henry Berthelot, cte de Saint-Laurent (1676-1749)** (Saint-Laurent = l'île d'Orléans), fils de François Berthelot, Conseiller d'Etat, eut des intérêts dans la ferme générale et dans celle des poudres et salpêtres. Il succède à son père dans les fermes générales en 1702 et y reste jusqu'en 1715. Il participe à la fourniture des poudres de 1706 à 1716. En 1721, après les déboires financiers arrivés à plusieurs membres de sa famille, il abandonna les affaires pour devenir conseiller puis président à mortier du parlement de Metz.

² Peut-être **François de Coustin**, Mis du Masnadaud, sgr de Beaumont, en Limousin (1656-1733), ou un de ses parents

bail auprès de **Jean du Faur**, seigneur de Courcelles-le-Roi³, pour neuf ans et 300 livres par an, **la forge de Moulin Levesque**.

Le 13 septembre 1698, avec son frère Laurent, ingénieur du roi, Grégoire signe, sous seing privé passé devant le notaire Moyreau, un acte qui règle les frais de réparation des moulins et des forges de **l'Arsenal de Cosne**. Ils possèdent désormais une deuxième forge, « **la grosse forge de Cosne** ».

Plus tard on le trouvera « *ingénieur du Roi estant en ce país pour les affaires de Sa Majesté* » (1704), Commissaire d'artillerie au département d'Île de France vers 1707, écuyer, sieur de la Tour, puis **seigneur de Port-Aubry et Port à la Dame par achat de ces fiefs au duc de Nevers le 22 mars 1710**, Conseiller du Roi et gouverneur pour le Roy de la ville de Cosne vers 1711 jusqu'en 1723, il va décéder à Cosne le 2 mars 1733. ⁴

Plusieurs entreprises paraissent avoir coexisté un temps sur le site.

Une partie des installations - cinq forges différentes, dont l'une consacrée aux ancrés, une fenderie et un martinet - aurait été rachetée par **Samuel Daliez de La Tour**, financier protestant originaire de Montauban, pour la « **Compagnie du Nivernois** »⁵. L'activité des Grégoire a dû s'interrompre au début du XVIIIème siècle, quand Claude se consacre à d'autres fonctions.

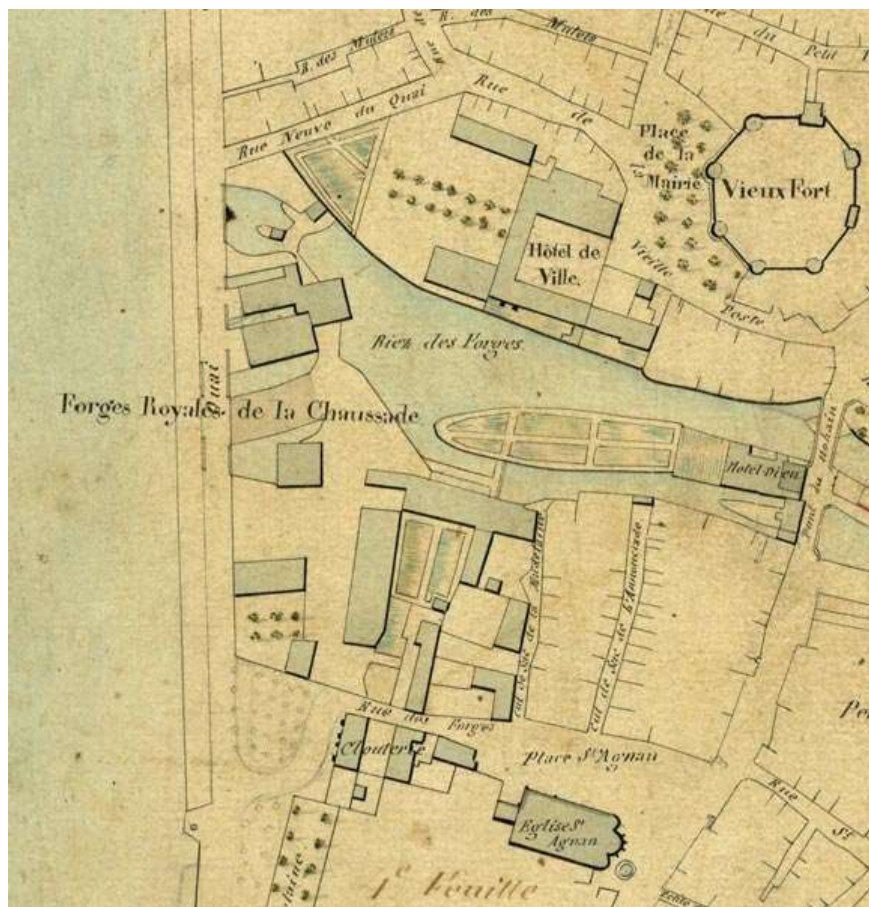
³ **Jean du Faur**, sgr de Courcelles-le-Roi en Berry, chambellan du Duc d'Alençon, Gouverneur de Jargeau (*fils de Michel, sgr de Saint-Jory*) X Anne de Guéribaldes, dame de Bondarroy en Brie et des Chapelles en Sologne

⁴ Extraits de « *Une table en fer battu à couler les glaces à Cosne-sur-Loire (Nièvre) en 1699* » par **Alain Bouthier**, Paris, 2005 (Disponible sur le Site de l'Association Verre-Histoire) :

⁵ Alain BOUTHIER, « **Un holding métallurgique sous Louis XIV : la Compagnie du Nivernois** ». A son origine on trouve Samuel Daliès, sieur de La Tour, brasseur d'affaires protestant originaire de Montauban gravitant dans l'entourage de Colbert et exploitant de forges et fourneaux à Drambon en Bourgogne et en Dauphiné pour fournir en fers la Marine du Levant. Sans doute sur l'inspiration de Colbert, qui voulait développer une Marine efficace, Daliès va s'établir dans le Nivernais d'abord en achetant en 1666 l'arsenal de Cosne-sur-Loire, fournisseur de la Marine du Ponant, puis en s'alliant au maître fondeur suédois Abraham de Besche venu reprendre la manufacture des canons tant à Drambon, qu'à Beaumont-la-Ferrière et Cramain. Il va faire construire en 1668 un fourneau double à Charbonnières pour fabriquer plus commodément les canons de fonte. Avec l'appui de Colbert, Daliès va fonder en 1669 la Compagnie du Nivernois avec quatre gros financiers huguenots parisiens. Ils vont successivement prendre à bail les forges et fourneaux de Bizy, Raveau, Dompierre et Forgebas. Ayant l'exclusivité des fournitures de la Marine du Ponant, ils réalisent de confortables profits sur les armes à feu, armes blanches, canons et ancrés, malgré la qualité médiocre de ces produits. La révocation de l'Edit de Nantes va mettre fin à la Société qui perdurera sous la direction du financier Boilleau.

Après des difficultés financières l'établissement avait été vendu à **Pierre Grandguillaume**⁶, architecte des bâtiments du Roi, qui fait réaliser d'importants travaux en 1691. Il installe alors quatre roues : trois de chaufferie et une de martinet. En 1694 la manufacture comprend : un moulin à foulon, une grosse forge, des moulins à blé et neuf forges, et elle emploie près de 300 personnes. Mais l'activité fluctue au rythme des commandes de la Marine, et elle est mise en sommeil en 1712.

Jean Arnaud la reprend en 1717 mais il devra rapidement vendre à **Jacques Masson et Pierre Babaud de la Chaussade**, qui sont au début de leur aventure industrielle dans le Nivernais. Sous leur direction l'activité devient florissante et une nouvelle forge aux ancras est aménagée par Babaud en 1752. Il y adjoint une nouvelle halle à charbon, un grenier à grains, des logements ouvriers. Il rénove la fenderie, avec une halle pour le bois et deux fours. Il emploiera jusqu'à 3500 ouvriers. Une clouterie sera adjointe à cet ensemble.



⁶ A la requête de demoiselle Louise Grandguillaume, fille majeure, héritière bénéficiaire de defunt **Pierre Grandguillaume** son père, architecte et ingénieur du Roy et entrepreneur des ancras pour la marine, demeurant court du Grand Conseil, rue Saint-Honoré, chez le s. Robert, soit signifié et déclaré à Me Regnard, commissaire au Châtelet de Paris...

Pierre Babaud de la Chaussade est le fils de Pierre Babaud, sieur de Beaupré, marchand de bois en gros pour la marine de guerre, avec qui il travaille dans sa jeunesse. En 1722, il dirigeait l'exploitation des bois à Bitche en Lorraine pour l'architecture navale. Le financier **Jacques Masson**, d'origine genevoise, s'attacha les services du jeune homme qu'il trouvait brillant.

À partir de 1735, Masson et Babaud acquièrent et exploitent la forge de Cosne-sur-Loire, profitant de la présence du fleuve, de minerai de fer et des forêts de chênes qui alimentent les fourneaux pour la fabrication d'ancre à destination des ports de Lorient et de Brest. De son mariage avec Marie-Anne Masson, fille de son associé, naîtront trois enfants.

Il devient aussi propriétaire des forges de Guérigny, dans la même région. Jacques Masson avait acheté cette seigneurie en 1720. Les fonderies du nouveau groupe sont à Guérigny, les forges à Trézy et le haut-fourneau à Grossouvre, propriété de Jean-François Durand, d'une famille de maître de forges.

Après la mort de son frère Jean (1738) et de son beau-père (1741), qui étaient à eux trois propriétaires d'une entreprise de bois, il délaisse celle-ci au profit de l'industrie métallurgique. Il devient l'unique propriétaire des forges acquises par son frère et son beau-père.

En 1743, il est anobli pour une charge de conseiller-secrétaire du roi. Bien introduit à la cour du roi Louis XVI par le ministre de la Marine Jean Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, Babaud de la Chaussade voit son activité enregistrer un pic entre 1744 et 1781. La forge fabrique les ancres et accessoires métallurgiques pour la Marine royale. Avec un statut de fournisseur quasi exclusif, elle approvisionne les ports de Brest et de Lorient. Il fait bâtir entrepôts, écuries, remises, greniers et logements à Nevers. Il négocie pour l'acquisition d'autres forges et bâtit un empire industriel.

Son épouse meurt en juin 1744. Deux ans plus tard, en 1746, il épouse Anne-Rose Le Comte de Nonant de Pierrecourt (1715-1778) en seconde nocces, qui lui donnera notamment : **Louise Rose Babaud de la Chaussade**, mariée à **Étienne François, comte de Berthier de Bizy**, mousquetaire du Roi, seigneur de Fougis ; ils auront deux fils : Louis-Étienne-Pierre et Jean-Pompone-Alexis.

En 1749, les Anglais prennent pied au Canada. La guerre de Sept Ans se profile (1756-1763). Il achète en 1750 la seigneurie de Villemenant au baron Joseph Hyacinthe de Lange, qui lui avait déjà vendu les Forges de Guérigny.

La fin de la guerre de Sept Ans marque le début de la réduction des frais de la marine de guerre. La Chaussade voit son activité réduite et les emprunts qu'il doit rembourser amoindrissent son patrimoine. En 1769, il propose au roi le rachat de ses forges pour la somme de 2,4 millions de livres. Le contrôleur général des finances, l'abbé Terray, refuse la proposition.

Lors de la guerre d'indépendance américaine, (1775-1783, Pierre Babaud de la Chaussade pressent les risques de déclin de son activité car la France veut comme l'Angleterre recourir à la « fonte au coke ». Il réussit en 1780 à céder ses forges à une entreprise financière.

En 1782, une fonderie royale sera construite au Creusot pour profiter des ressources en houille de la région, avec l'aide de l'industriel anglais William Wilkinson. Louis XVI fait annuler la vente par Necker et Babaud de la Chaussade entame alors des négociations avec l'État qui rachète les forges le 10 juillet 1782 pour 3,7 millions de livres. Une ordonnance royale du 19 novembre 1814 leur

conserve le nom de « forges de la Chaussade ».

En 1781, il produisait deux mille tonnes de fer pour la Marine et la Compagnie des Indes (jusqu'à 4 000 tonnes en temps de guerre), et employait plus de deux mille ouvriers dans ses haut-fourneaux et ses forges.

Il prend part aux assemblées de la noblesse du Nivernais, pour ses seigneuries de Beaumont-la-Ferrière et de Sichamps, en 1789.

Malade, il meurt dans son hôtel à Paris le 12 août 1792. Il avait exprimé le vœu d'être inhumé dans le caveau de l'église paroissiale de Guérigny, ce qui ne sera jamais réalisé.



Jacques Masson (1663-....) est un banquier suisse, ancien réformé. A ce titre, il a dû comme Necker débiter par être commis dans une maison de banque, avant de faire fortune dans l'administration des finances du duché de Lorraine, où il s'est enrichi dans le commerce des bois, puis au service du ministre Jean Frédéric Phélypeaux.

Il débute comme secrétaire du prince de Craon. Acquéreur en 1720 de la forge de Poiseux, Jacques Masson rachète en 1722 les forges de Guérigny et constitue un groupe, avec les petites forges de Marcy et de la Poëllonnerie.

Conseiller le plus écouté du Léopold Ier de Lorraine en matière de finances, il est nommé au Conseil des finances en 1727, directeur général de la régie de Lorraine, puis directeur général des finances de Lorraine en 1729. Au décès du duc, il passe au service du roi de France et devient premier commis du contrôleur général des finances. Il fut chargé du Conseil des mines et minières du Royaume de France.

Sa fille Jacqueline Marie-Anne a épousé le négociant en bois et maître de forges Pierre Babaud de la Chaussade (1706-1792), qui transforma les forges de Guérigny en un grand groupe métallurgiste. Ils réunirent, entre 1720 et 1754, une dizaine d'usines en Nivernais. En 1728, la Marine royale leur commande pour les ports du Ponant les bois des forêts de Lorraine et d'Allemagne, à transiter par le port Rotterdam et la mer. Puis ce sont les livraisons pour Marseille et Nantes qu'ils contrôlent.

Jacques Masson meurt en 1741, laissant de sa seconde femme Marie Boësner (veuve de Jean Babaud et sœur de l'économiste Paul Boësner de l'Orme) un fils en bas âge, **Alexandre-Frédéric-Jacques Masson de Pezay**, qui grâce à la protection, de Maurepas, fut choisi pour enseigner la tactique militaire au dauphin et y gagna les titres de capitaine de dragons et de maréchal-général-des-logis de l'état-major de l'armée.



Pierre Babaud vend l'usine au Roi en 1781, en même temps que Guérigny, qui travaille également pour la Marine. (Voir le site des Amis du vieux Guérigny : museevieuxguerigny.free.fr)

En 1873 les activités sont regroupées par l'Etat à Guérigny, et le site de Cosne est revendu et affecté à diverses petites industries : clouterie, blanchisserie, feutre, cordonnerie et câblerie, jusque dans les années 70-80.



La ville de Cosne, propriétaire depuis 1905, entreprendra alors une transformation de ce site remarquable, où la force de l'eau et l'intelligence des hommes s'étaient associées pendant trois siècles, pour déployer de belles industries.



Salle municipale dite « de la Chaussade »



Ancien portail des forges